



RAPPEL D'INFORMATIONS RECTORAT "COVID" -

publié le 07/01/2021

Mesdames, Messieurs,

Nous tenons à vous rappeler que :

Les personnes présentant :

► une température supérieure à 38° et/ou qui présenteraient des symptômes évocateurs doivent consulter le médecin et ne pas se présenter au sein de l'établissement scolaire.

Concernant les actions à conduire lors d'un cas positif COVID-19 :

- les personnes identifiées cas contacts,
- les personnes en attente de test ou de son résultat

doivent informer la direction de l'établissement, rester à l'isolement et surtout ne pas se déplacer au sein de l'établissement scolaire.

Selon le protocole sanitaire, les parents s'engagent à ne pas mettre les enfants dans les écoles en présence d'un cas positif, cas contact ou cas suspect au sein du foyer."

La cellule Covid reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Cordialement



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.